



Enfant à l'étranger puisje m y opposer

Par **helene**, le **30/05/2011 à 10:58**

Bonjour,

j'ai une fille de 5 ans et mon ex compagne , qui est italienne, l'a rajoutée sur son passeport italien il y a quelque temps, à ce moment là j'étais d'accord. Or, depuis, j'ai appris qu'elle est en couple avec un homme habitant à new york (mon ex habite à paris avec ma fille), qu'elle compte emmener ma fille y passer 3 semaines cet été et j'ai bien sûr peur qu'elle l'emmène y habiter.

elle m'a menti en me disant qu'elle n'était pas avec ce gars et connaissant mon ex si elle doit partir pour de bon je ne l'apprendrai que quand il sera trop tard; Puis-je m'opposer à ce que ma fille parte aux US, qu'elle soit bloquée à la douane de l'aéroport? m'opposer au visa par exemple?

car je pense que si elle l'emmène vivre là bas ce sera trop tard pour faire quoique ce soit.

Je ne suis pas d'accord pour qu'elle emmène ma fille à Ny et je souhaiterais savoir exactement quel est mon pouvoir en tant que père partageant l'autorité parentale, puisqu'apparemment en ayant un passeport, elle ,a pas besoin d'autorisation de sortie et quoique je lui dise elle n'en tiendra pas compte

merci pour vos réponses

cordialement